



Discours de Maurice Leroy

Ministre de la ville, chargé du Grand Paris

Bobigny, lundi 16 mai 2011

RENCONTRE NATIONALE AVEC LES DELEGUES DU PREFET

Mesdames et messieurs les Préfets,

Mesdames et messieurs les représentants des administrations centrales,

Mesdames et messieurs les délégués du Préfet,

Mesdames et messieurs,

Dans son discours du 15 mars 1800 instituant les Préfets, Napoléon déclara :

« Faites que la France fasse son bonheur de l'établissement des Préfets ».

J'ai envie de vous dire aujourd'hui, qu'en instituant les délégués du Préfet en 2008, le Président de la République et le Premier ministre ont envoyé un message fort aux habitants de nos quartiers populaires.

Mesdames et Messieurs, je suis ravi de vous accueillir pour cette journée de rencontre nationale, d'échanges et de débats qui est pour moi essentielle.

Et quel symbole que d'organiser cette journée dans les murs de la maison de la culture de Bobigny ! Les maisons de la culture, qui sont un héritage d'André Malraux, sont le symbole même de cette volonté de démocratiser la culture et du retour de la culture dans les territoires ! Et vous êtes le symbole de la permanence de la République dans ces mêmes territoires !

Mesdames et Messieurs les délégués du Préfets, vous êtes au quotidien les acteurs de la politique de la ville et à ce titre, votre tâche est difficile et votre responsabilité est grande.

Je sais que vos difficultés ont pu être grandes lors de votre installation, car vous êtes arrivés au cœur de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat, ce qui a pu susciter quelques crispations.

Je sais aussi combien, lorsque l'on ne vient pas du sérail comme on dit, je sais combien cela peut-être difficile, combien on peut être découragé, combien on peut être tenté de jeter l'éponge !

C'est cette ténacité, c'est ce courage, celui de ne pas baisser les bras face aux blocages, à l'incompréhension ou parfois à l'inertie administrative, disons les mots, c'est cela dont nous avons besoin pour venir à bout des difficultés de nos quartiers. Je vous le dis également : votre travail n'est pas de vous substituer aux services compétents en matière d'instruction de demande de subvention mais de travailler main dans la main avec les services de l'Etat.

Mesdames et Messieurs, sous l'autorité des Préfets et en relation étroite avec les services de l'Etat chargé de la politique de la ville, vous êtes les ambassadeurs de la politique de la ville.

Représentants de l'Etat et du Préfet dans les quartiers, vous avez su écouter les habitants, les conseillers, les soutenir dans leurs démarches ou encore débloquer les situations. Vous êtes aussi les interlocuteurs appréciés des élus.

Votre rôle auprès des associations est aussi très important. Vous représentez un apport réel pour faire remonter les informations les concernant, pour alerter sur des situations concrètes et pour valoriser ce qui marche sur le terrain et les innovations.

Vous le savez comme moi, les associations, de par leur engagement quotidien, tricotent le lien social auprès des habitants et en ce sens, sont à l'avant-garde de cette citoyenneté nouvelle.

C'est la raison pour laquelle j'ai tenu, dès ma prise de fonction à améliorer les délais de versement des subventions aux associations, pour qu'elles perçoivent les crédits le plus tôt possible dans l'année.

Dans chacune de mes visites de terrain, combien de fois ai-je entendu le rôle des délégués du Préfet pour débloquer une aide à la création d'entreprise, pour orienter vers tel service compétent, ou encore pour instaurer le dialogue avec les associations.

Savez-vous par exemple, que 26% des habitants des zones urbaines sensibles souhaitent créer leur activité et que seulement 1% d'entre eux connaît l'existence des boutiques de gestion ?

Il y a de quoi s'interroger !!

Vous avez également su vous organiser en réseau pour échanger sur votre expérience respective et pour faire circuler l'information.

Mesdames et Messieurs les délégués du Préfet, vous êtes véritablement la cheville ouvrière de cette politique de réduction des écarts sociaux et territoriaux.

Vous le savez, cette politique qui s'attaque de front au logement, à l'emploi, à la mobilité, à l'éducation, à la santé, à la prévention, pour assurer un retour de la République dans les quartiers, est par nature une politique complexe.

Et c'est parce que vous avez fait la démonstration de votre utilité cruciale sur le terrain, en matière de remontée d'informations, de déblocage de situations ou encore d'impulsion d'actions innovantes que le Premier ministre, sur ma proposition, a décidé lors du CIV du 18 février dernier de pérenniser un dispositif qui n'était qu'expérimental.

Voyez-y la marque de la reconnaissance de votre efficacité mais aussi de votre engagement personnel, que je salue encore une fois.

Voyez-y le signe d'une mobilisation générale du Gouvernement car la politique de la ville, c'est une cause nationale !

Mesdames et Messieurs, si je salue vos qualités et la noblesse de votre mission, je connais aussi vos inquiétudes et les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre mission.

Cette journée est d'ailleurs l'occasion de faire le point sur la question.

Car votre évolution de carrière doit être pensée et parce que notre champ d'intervention est en perpétuelle évolution. Je pense aux nombreux dispositifs mis en place, aux compétences des collectivités territoriales ou à l'organisation de l'Etat.

A titre d'illustration, l'insertion, la réussite éducative et l'éducation, le programme adultes-relais, la prévention de la délinquance ou encore la gestion urbaine de proximité constituent vos terrains d'actions privilégiés, et les avancées de la politique de la ville dans ces domaines doivent beaucoup à votre travail.

Vous le savez comme moi, la politique de la ville est interministérielle et touche à beaucoup de domaines. C'est pourquoi je souhaite que vous vous investissiez tout autant dans le développement économique ou encore la santé. Dans le cadre du plan de gestion prévisionnel, nous allons réfléchir aux moyens de vous accompagner, par des formations ou des outils adaptés, afin de vous aider à prendre la pleine mesure de votre champ d'intervention qui nous le savons, est immense.

Je salue d'ailleurs l'intérêt remarquable que vous portez aux formations organisées par l'Agence de Cohésion sociale et d'Egalité des Chances (ACSé) en direction des services de l'Etat local.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai demandé au SG CIV de préparer une circulaire, même si je n'aime pas beaucoup cela, qui contribuera à la reconnaissance de votre fonction.

Je souhaite également que l'on porte la plus grande attention à vos conditions d'emploi, car c'est la clé du succès de votre mission. Votre insertion au sein des services de l'Etat reste je le sais perfectible.

Vous rencontrez parfois des blocages. Je ferai passer à mon niveau des messages nécessaires.

Certains ont pu aussi rencontrer des difficultés dans la perception de leur prime. Il est vrai que la complexité de la gestion administrative a pu conduire à décourager certains recrutements et à retarder le versement de certaines primes. J'ai souhaité que l'on améliore rapidement la situation.

Je connais les interrogations de la plupart d'entre vous sur l'avenir.

C'est pour cela que j'ai demandé à Hervé Masurel, Secrétaire Général du CIV de préparer un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de gestion administrative des délégués du Préfet.

C'est la raison pour laquelle le CIV a confié à l'inspection générale de l'administration et à l'inspection générale des affaires sociales le soin de formuler des propositions d'amélioration du dispositif administratif des délégués du Préfet.

J'attends ces propositions dans les prochaines semaines.

Je souhaite enfin que le SG-CIV mette en place un réseau permanent et d'échange avec les Préfets délégués à l'égalité des chances et avec les sous-préfets ville pour que tous ensemble, nous puissions échanger les bonnes pratiques, au service de tous nos concitoyens.

Mesdames et Messieurs, la cité de demain nous engage collectivement. Ce que je veux vous dire c'est que si nous voulons changer les choses, il nous faut une ambition extraordinaire pour la ville, à la hauteur des enjeux républicains.

Car, notre République n'est fidèle à elle-même que lorsqu'elle est capable de se projeter, de consolider ces valeurs essentielles, et de se rassembler autour d'un projet commun, sans laisser personne sur le bord de la route.

Je vous remercie.